

Ford Aquitaine Industries : Ford accusé de bloquer la reprise de l'usine

Par Jean-Philippe Déjean | 06/05/2019, 12:44 | 1033 mots



Malgré le PSE tous les salariés n'ont pas cessé le combat. (Crédits : Agence Appa) Ford ne fait rien pour faciliter la reprise de l'usine de Ford Aquitaine Industries (FAI). Encore mieux : le constructeur automobile américain sabote cette dernière en bloquant sciemment le groupe Punch, prêt à relancer une activité, juge l'intersyndicale. Au point que la CGT attaque Ford devant le tribunal de grande instance de Bordeaux.

Le syndicat CGT de Ford Aquitaine Industries (FAI), à Blanquefort (Gironde), a officiellement assigné Ford, ce jeudi 2 mai, devant le tribunal de grande instance (TGI) de Bordeaux. Le groupe Ford a fait adopter à FAI un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi : ex-plan social), qui va se solder par la fermeture à la fin du mois d'août de cette usine spécialisée dans la fabrication de boîtes de vitesses automatiques (6F35). FAI emploie 850 salariés, dont près de 400 devraient partir en pré-retraite tandis que plus de 300 seraient licenciés. En principe ce PSE aurait dû être attaqué devant le tribunal administratif. Vincent Alauze, délégué CGT à FAI, explique pourquoi son syndicat, accompagné dans cette opération par l'avocat Philippe Brun, a choisi cette stratégie.

"Si nous avions attaqué devant le tribunal administratif, cette juridiction aurait pu casser le PSE de Ford. Or, ce PSE convient à de nombreux salariés de FAI qui vont partir en pré-retraite et il n'était pas question de leur porter tort. Car ils auraient pu se retrouver avec un nouveau PSE moins avantageux que le premier. En attaquant devant le TGI, c'est l'ensemble de la procédure de Ford qui est remise en cause, décrypte Vincent Alauze. Nous contestons, poursuit-il, le motif économique de cette fermeture puisque FAI gagne de l'argent, et nous attaquons également Ford pour utilisation abusive de la loi Florange. Cette loi oblige les grandes entreprises qui vont fermer à chercher un repreneur, mais sans obligation de résultat. Ce qui fait que Ford n'a pas trouvé de repreneur pour FAI. Mais le groupe américain n'a pas eu de chance parce que le gouvernement lui en a trouvé un : le groupe Punch, très motivé pour cette reprise".

La fermeture de l'usine cassée par le tribunal ?

Si le TGI estime que le PSE de Ford à FAI est dépourvu de cause réelle et sérieuse, c'est la fermeture de l'usine qui pourrait être remise en cause, créant ainsi une jurisprudence qui viendrait amender la loi Florange. Les militants CGT ne se font pas pour autant d'illusions et doutent que le TGI, qui devrait trancher la question d'ici juin ou juillet, aille aussi loin.

L'avenir du site de FAI est désormais pris en main par un groupe de travail - qui fédère l'intersyndicale, les élus (villes de Blanquefort et Bordeaux, Métropole, Département, Région) et l'Etat (ministère de l'Economie et des Finances) - qui continue à négocier les conditions de la fermeture de FAI avec les représentants du groupe Ford Motor Company (FMC). Ce dernier a annoncé qu'il mettrait 20 M€ sur la table dans le cadre de la revitalisation du site et du territoire. Les membres du groupe de travail raisonnent quant à eux en termes de réindustrialisation et c'est là que le bât blesse. Alors que les collectivités veulent récupérer le foncier, les bâtiments et les machines pour un euro symbolique, FMC ne l'entend pas de cette oreille.

Le foncier au centre du dossier

"Ford veut bien céder le bâti mais pas le foncier, acceptant de ne céder que le pourtour immédiat de l'usine alors qu'il y a des dizaines de milliers de mètres carrés en jeu. Quant aux machines, Ford veut en rapatrier de nombreuses aux Etats-Unis et a fait savoir qu'il pourrait en laisser sur place à condition que leur valeur soit défalquée des 20 M€...", recadre Vincent Alauze. Ces divergences de vue ont fait que le protocole entre Ford et le groupe de travail, qui devait être signé avant la fin du mois d'avril, n'a pas encore abouti.

"Ford n'a pas encore signé", commente le délégué CGT. Lors de la réunion du conseil de métropole du 26 avril, de nombreux élus, dont le président de Bordeaux Métropole, Patrick Bobet (LR), ont fait un point de situation sur le dossier FAI. Le centriste Didier Cazabonne, adjoint au maire de Bordeaux, Nicolas Florian (LR), et conseiller métropolitain a notamment souligné que plusieurs opérateurs intéressés par le site, comme Engie, attendent pour donner leur accord que la question de la maîtrise totale du foncier de FAI soit réglée. Une question jugée également centrale au Département, présidé par Jean-Luc Gleyze (PS) et à la Région, présidée par Alain Rousset (PS). Tandis que Patrick Bobet appelle à une meilleure coordination entre les acteurs du dossier, en particulier avec les syndicats.

Reprise : rien à voir entre General Motor et Ford

Du côté des syndicats, en particulier de la CGT, la vision de ce dossier industriel à tiroirs ne cesse d'évoluer. Et le groupe belge Punch, impliqué dans l'industrie automobile et seul candidat déclaré à la reprise de FAI, semble prendre toujours plus d'épaisseur.

"Le groupe Punch était déjà sur les rangs pour reprendre FAI quand Ford a vendu en 2009 l'usine au groupe allemand HZ Holding. Aujourd'hui Punch est toujours là. Les propositions de ce repreneur ont été jugées insuffisante parce que Ford a tout fait pour. A Strasbourg, Punch a repris l'usine de boîtes de vitesses de General Motors, qui lui a cédé les terrains, les bâtiments et les machines pour un euro symbolique, puis rajouté 95 M€ dans la corbeille ainsi qu'un carnet de commandes pour faciliter la reprise ! A FAI, Ford fait tout le contraire. [Le mouvement social contre HZ Holdings a obligé Ford à revenir en 2011 à Blanquefort](#) et on a l'impression que le

groupe américain est aujourd'hui décidé à se venger. Ford ne veut pas d'une nouvelle activité industrielle à FAI", juge Vincent Alauze.

Le délégué CGT appuie son raisonnement sur le fait que FMC refuserait que l'usine de Blanquefort puisse fabriquer une boîte de vitesse sous licence Ford et GM pour le compte de Punch, sachant que GM a déjà donné son accord à cette option. En attaquant Ford devant le TGI, avec le soutien moral de l'intersyndicale, la centrale veut mettre une pression maximale sur le constructeur automobile avant que l'usine ferme, pour l'obliger à accepter l'implantation d'une nouvelle activité industrielle sur le site.